

ministre d'Etat honoraire, président du Conseil d'Etat et bourgmestre de la capitale du grand-duché, M. le docteur Schoëtter et M. Wurth-Paquet, président de la Cour Supérieure de Justice, ont assumé la lourde tâche de l'organiser. M. Lucien Adam, conseiller à la Cour d'Appel de Nancy, a mis à leur disposition sa plume, sa parole, son expérience, son dévouement, et ces messieurs me sauraient mauvais gré de dissimuler ici que M. Adam a été l'âme de la session de Luxembourg comme de celle de Nancy.

Le roi de Hollande, S. M. Guillaume III, a daigné prendre le Congrès sous son patronage. S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas a bien voulu en être président d'honneur. Ces précieuses adhésions ont naturellement déterminé celles de toutes les sommités administratives et scientifiques du grand-duché.

Les travaux du Congrès ont-ils répondu à l'attente de nos hôtes ? Je l'espère, d'abord parce que l'importance des communications faites et des ouvrages offerts prouve que l'appel des organisateurs du Congrès, entendu des deux hémisphères, a provoqué un grand mouvement scientifique ; je l'espère surtout parce que les théories hasardées,